

LA CROIX

Mgr Luc Crepy : « Prendre soin des prêtres restera ma priorité »

Par **Recueilli par Christophe Henning**, le 11/7/2022 à 04h09

EXCLUSIF. L'évêque de Versailles, Mgr Luc Crepy, a accepté de se confier lundi 11 juillet à *La Croix*. L'entretien, mené par écrit, revient sur la mort dramatique du père François de Foucauld, âgé de 50 ans et prêtre du diocèse de Versailles depuis dix-huit ans.



La Croix : Le père François de Foucauld s'est donné la mort il y a quelques jours, vous avez annoncé son décès dans un communiqué le vendredi 1^{er} juillet. Que pouvez-vous dire de ce drame ?

Mgr Luc Crepy : Cette peine est d'abord celle des parents de François, de sa famille et de tous ceux qui l'ont connu et aimé. Quant à moi, c'est une grande tristesse qui m'habite. Je suis profondément touché, comme tous les prêtres et les fidèles de notre diocèse. Un lien fort existe entre les prêtres et leur évêque. Sa mort marquera à jamais ma vie d'évêque.

→ **CHRONIQUE. Mort de François de Foucauld : le cri d'un prêtre**

Ses funérailles ont eu lieu vendredi 8 juillet, en votre absence à la demande de la famille, lors d'une cérémonie émouvante, mais aussi éprouvante pour beaucoup...

Mgr L. C. : Avant les funérailles, j'ai reçu les parents du père François. Nous avons longuement échangé sur la situation si douloureuse qu'ils vivent, mais aussi sur la foi et l'espérance qui les animent. La célébration avait été préparée avec la famille : ses parents voulaient qu'elle se déroule dans la paix et le recueillement. Je suis très triste pour eux que tous n'aient pas consenti à cela.

Vous êtes évêque de Versailles depuis un peu plus d'un an. Vous aviez rencontré François de Foucauld. Quel prêtre était-il à vos yeux ?

Mgr L. C. : J'ai rencontré François dès les premières semaines de mon arrivée à Versailles, ayant le souci de visiter personnellement chaque prêtre du diocèse. François était animé d'un zèle missionnaire indéniable, cherchant à ce que les paroisses ne restent pas dans la routine mais deviennent toujours plus évangélisatrices.

→ **REPORTAGE. « Ça ne doit plus arriver » : aux obsèques du père François de Foucauld, une très vive émotion**

Sa mort a suscité une immense émotion, une certaine colère aussi. Vous avez vous-même perçu « une révolte très forte, une incompréhension profonde ». Que pouvez-vous dire aux amis, aux proches de François, aux personnes bouleversées ?

Mgr L. C. : Je respecte et je comprends leur colère, leur énorme incompréhension devant ce qu'on peut nommer un immense gâchis. Je partage ce sentiment, ces questions que j'entends et qui reviennent sans cesse : « *Comment est-ce possible qu'un prêtre mette ainsi fin à ses jours ?* », « *Qu'aurions-nous pu faire de mieux, de plus, pour aider François ?* », « *Comment prendre toujours mieux soin des prêtres, les accompagner dans des moments difficiles ?* » Je reste abasourdi par la violence des propos de certains. J'aimerais que cette colère se transforme, chez chacun, en attention renouvelée pour les prêtres.

François de Foucauld était sans affectation depuis septembre 2021. Pourquoi ?

Mgr L. C. : En juin 2021, nous avons convenu à sa demande qu'il partirait en septembre pour une mission d'études au Canada auprès du père James Mallon (*un prêtre du diocèse de Halifax ayant développé des formations pour revitaliser les paroisses, NDLR*). Au cours de l'été, François a finalement renoncé à ce projet. Je lui ai alors proposé de nous rencontrer pour envisager une autre nomination. Il n'a pas donné suite à mon message et s'est retiré dans un appartement personnel. J'ai essayé de garder régulièrement le lien par l'intermédiaire de prêtres amis de François. Nous avons eu d'autres échanges pour essayer d'avancer.

Le conflit qui opposait François de Foucauld à sa hiérarchie préexistait à votre arrivée : sa gestion de la paroisse de Bois-d'Arcy où il était curé depuis 2014 a fait l'objet d'un audit au printemps 2021, que vous avez par la suite dénoncé dans un courrier du 16 juin 2021. Comment expliquer que le conflit ait perduré ?

Mgr L. C. : Quand je suis arrivé dans le diocèse en avril 2021, j'ai découvert cet audit demandé par François. Pour garantir l'indépendance de ce travail, François a désigné un auditeur et le diocèse le second. Il s'agissait d'un audit indépendant : comme nouvel évêque, je me sentais donc très libre d'en accueillir ou non les conclusions.

Suicide d'un prêtre : « François de Foucauld avait l'âme d'un évangéliste »

Très vite, je me suis rendu compte que le rapport final constituait un obstacle pour François. Ma priorité était de lever l'obstacle. J'ai écrit aux seules personnes ayant eu confidentiellement connaissance des conclusions de l'audit – à savoir les membres du conseil épiscopal – que je ne faisais pas miens les propos rapportés par l'audit. Je leur ai également demandé de supprimer leurs copies de l'audit, afin que l'affaire soit définitivement résolue.

Cet audit est resté confidentiel : pouvez-vous juste nous préciser la teneur des reproches portés contre le père François ? Était-il question d'agressions sexuelles ? Relevait-il de faits susceptibles d'engager des procédures

judiciaires ?

Mgr L. C. : Je veux dire ici que ces reproches ne concernent absolument pas des questions d'agressions ou d'abus sexuels : je tiens à ce que la mémoire du père de Foucauld soit respectée. Il s'agissait de difficultés et de tensions importantes dans la vie paroissiale.

François de Foucauld a entamé deux grèves de la faim, ne se sentant pas soutenu par sa hiérarchie. N'y a-t-il pas eu un manque d'écoute, d'accompagnement d'une situation qui aurait pu être gérée plus rapidement ?

Mgr L. C. : Ces grèves de la faim manifestaient l'impasse dans laquelle François avait le sentiment de se trouver : ses amis prêtres sont tout de suite intervenus, et nous avons tout fait pour retisser le dialogue. Évidemment, comme tout parent ou tout responsable face à ce genre de drame, je m'interroge fortement : qu'aurions-nous pu faire mieux ? Aurions-nous pu faire davantage ? Nous ne sommes pas infaillibles.

Mais je le dis à tous : avec nos limites mais aussi notre réel souci pour notre frère prêtre, nous avons essayé de faire de notre mieux pour ne jamais rompre le lien, pour proposer à François une mission, pour essayer de trouver des solutions. Et je porterai désormais pour toujours vis-à-vis de François le regret de ne pas y être parvenu.

Sans reprendre toute la chronologie, il a fallu, après un premier échec, mettre en œuvre une seconde médiation entre vous-même et François de Foucauld accompagné de son avocat en mars 2022. Comment s'est déroulée cette négociation ?

Mgr L. C. : Ce fut un travail de conciliation, à la demande du père François lui-même. Il souhaitait que je le réhabilite de nouveau devant les personnes ayant eu connaissance du rapport d'audit de 2021, en redisant, plus fortement, combien je récusais les qualificatifs portés contre lui. Une fois encore, ma priorité était de lever tous les obstacles à une sortie de conflit et de permettre à François de reprendre sa place pleinement parmi nous.

C'est ainsi que nous nous sommes mis d'accord sur un texte dont il a rédigé une grande partie et que je me suis engagé à remettre aux seules personnes ayant eu connaissance confidentiellement du rapport d'audit. Ce que j'ai fait, comme convenu avec François.

Le 13 mai, vous avez distribué une copie de l'accord au conseil épiscopal, en y ajoutant deux choses : il n'y aura plus aucune forme de procédure contentieuse, et cet accord reste strictement confidentiel. C'était, selon vous, les termes mêmes de l'accord et pourtant le père de Foucauld s'est estimé « *trahi* ».

Mgr L. C. : Comme convenu, le texte de l'accord a été remis intégralement aux membres du conseil épiscopal et aux auditeurs. En préambule, il était simplement précisé que cette conciliation était de nature confidentielle et qu'elle ne pouvait conduire à des procédures contentieuses de la part des deux parties, le père François m'ayant donné par écrit son accord sur ce dernier point. Le texte de l'accord se terminait sur ma volonté de donner à François une nouvelle mission dans le diocèse.

Vous avez procédé à plusieurs nominations dans le diocèse pour la rentrée. Le père de Foucauld n'y figurait pas. Y avait-il une place prévue dans le diocèse de Versailles en septembre ?

Mgr L. C. : Le 10 juin dernier, j'ai écrit au père François pour que nous puissions envisager sa prochaine nomination en septembre. Je n'ai pas eu de réponse.

Dans un message adressé aux prêtres quelques jours après sa mort, vous écrivez : « *Le geste de François demeurera un appel douloureux et fort à m'interroger dans mon ministère sur la manière d'exercer mes responsabilités...* »

Mgr L. C. : J'entends aujourd'hui combien résonnent, dans l'Église, les questions de gouvernance, du partage des responsabilités et d'exercice de l'autorité. Comme évêque, j'exerce mes responsabilités en collaboration avec bien des personnes, et en premier lieu avec les prêtres qui sont les premiers collaborateurs de l'évêque. Mais il ne suffit pas de collaborer : l'évêque doit prendre soin des prêtres de son diocèse. Ceci ne doit pas

rester un vœu pieux mais se traduire par des fonctionnements institutionnels précis.

Par exemple, dans le diocèse de Versailles, le conseil presbytéral a travaillé au cours des derniers mois à la mise en place d'une instance de médiation pour permettre à un prêtre vivant une situation de conflit de pouvoir être écouté sans intermédiaire hiérarchique et de chercher une solution pour résoudre cette situation.

Le 2 décembre 2021, François de Foucauld a signé dans *La Croix* une tribune qui dénonçait des abus de pouvoir exercés dans l'Église. N'y a-t-il pas urgence à prendre en compte ce diagnostic, à trouver un autre type de relations, entre évêques, prêtres, mais aussi fidèles laïcs ?

Mgr L. C. : Cette question rejoint le travail actuel, mené dans l'Église. Il est nécessaire de poursuivre la mise en place des moyens institutionnels et l'amélioration des modes de relations – aussi bien dans nos diocèses que dans nos paroisses – permettant à la fois d'exercer la responsabilité sous le mode du service, mais aussi de protéger les personnes contre tout abus.

C'est en ce sens que le travail sur la synodalité dans l'Église est précieux. Ajoutons qu'il serait bon que les évêques soient plus accompagnés dans leur ministère, et en particulier dans l'exercice de l'autorité qui leur est confiée pour suivre le Christ Pasteur et Serviteur.

Qu'est-ce que ce drame va changer pour vous, pour le diocèse de Versailles ?

Mgr L. C. : Il nous faut agir, avec toutes les bonnes volontés qui y sont disposées. Il nous faut mettre en œuvre résolument et améliorer ces lieux de conciliation, de médiation, d'accompagnement dont nous avons besoin. Ensemble, évêque, prêtres et paroissiens, quel que soit notre regard sur ce qui s'est passé, puissions-nous travailler pour grandir dans notre manière de servir nos communautés, de vivre le pardon, d'œuvrer à la communion, au-delà des désaccords et des limites de chacun. Ce souci de transformation missionnaire qui animait François, je serais aussi heureux que d'autres le portent et puissent y œuvrer. Pour ma part, prendre soin des prêtres restera ma priorité.

La mort de François nous oblige. Il nous faut prier. Pour lui. Pour les siens. Pour notre diocèse. Pour que le Seigneur console les cœurs et apaise les souffrances. Pour que la division ne vienne pas blesser nos communautés déjà très éprouvées. Pour que ni le mal ni la mort n'aient le dernier mot. C'est mon Espérance.

François de Foucauld

8 juillet 1972 : naissance de François de Foucauld

27 juin 2004 : ordination presbytérale, nommé vicaire à Houilles

2009 : vicaire à Conflans

2014 : nommé curé de la paroisse de Bois-d'Arcy

2018 : difficultés perceptibles dans la paroisse

2021 : audit de la paroisse. François de Foucauld quitte ses responsabilités pour une année de disponibilité

mars 2022 : nouvelle conciliation entre Mgr Luc Crepy et François de Foucauld

30 juin 2022 : le corps sans vie de François de Foucauld est découvert en forêt de Rambouillet

8 juillet 2022 : funérailles célébrées au Vésinet

Recueilli par Christophe Henning